



HAL
open science

La morphosyntaxe : Qu'est ce qu'est ? - Application au cas de la langue française ?

Christophe Parisse

► **To cite this version:**

Christophe Parisse. La morphosyntaxe : Qu'est ce qu'est ? - Application au cas de la langue française ?. Rééducation orthophonique, 2009, 47 (238), pp.7-20. halshs-00495626

HAL Id: halshs-00495626

<https://shs.hal.science/halshs-00495626v1>

Submitted on 28 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La morphosyntaxe : Qu'est ce qu'est ? - Application au cas de la langue française

Christophe Parisse

Modyco-Inserm-Université Paris Ouest Nanterre La Défense

cparisse@u-paris10.fr

Modyco (Bat A, 404b).
200 Av de la République
92001 Nanterre cedex
France

Résumé

La morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase.

Dans la langue française, tous les niveaux d'organisation langagière sont touchés de manière importante par la morphosyntaxe. On distinguera quatre niveaux de morphosyntaxe : lexical (racine des mots), flexionnel (terminaison des mots), contextuel (marqueurs syntaxiques ayant un caractère obligatoire et dont l'emplacement est strictement déterminé) et positionnel (organisation des mots ou groupes de mots présentant une certaine flexibilité).

Ces quatre niveaux d'organisation correspondent le plus souvent à l'âge des structures langagières et à leur évolution au cours du temps, des plus anciennes (lexicales) au plus récentes (positionnelles). Par contre, l'utilisation est largement indépendante de l'âge des structures et tous les niveaux interagissent dans la morphosyntaxe du français actuel.

Abstract

Morphosyntax describes all the structures that organize the syntax of an utterance. It bears on words forms and affixes, regular as well as irregular, on lexical variants of nouns and verbs, on organizing syntactic markings around a noun or a verb, and organising words and phrases in an utterance.

In French, all levels of linguistic organisation are subject to morphosyntactic control. Four levels of morphosyntax can be identified: lexical (word roots), flexional (word endings), contextual (syntactic marking using words in obligatory position and with limited variability), and positional (organisation of words and word phrases in an utterance with a great amount of flexibility). These four levels correspond to historical language change processes, the oldest being lexical and the most recent being positional. However, use is mostly independent from age and all levels interact in contemporary French.

Mots clés : morphosyntaxe, français, lexical, flexionnel, contextuel, positionnel

Introduction

La *morphosyntaxe* est définie dans le Petit Robert comme « l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés ». Une telle définition met bien en valeur

le caractère fondamental de cet aspect du langage. Toutefois, ce terme est assez récent (1960 d'après le Petit Robert) et c'est pourquoi sa signification peut paraître obscure pour le non-linguiste, en dépit du fait qu'il recouvre un ensemble de caractères que l'on retrouve dans toutes les langues. Les termes plus souvent connus des non-spécialistes sont ceux de *lexique*, l'ensemble des mots qui compose une langue, et de *syntaxe*, l'ensemble des relations entre les éléments qui composent le lexique. La connaissance de ces deux objets, lexique et syntaxe (auxquels on peut ajouter au moins la phonétique, la phonologie, la sémantique et la pragmatique) est fondamentale pour parler et comprendre une langue. Pourquoi alors introduire la notion de morphosyntaxe, qui semble recouvrir celle de syntaxe ? Simplement parce que la syntaxe (la manière dont se compose une langue) ne se réduit pas à des combinaisons de mots. Les mots eux-mêmes peuvent se modifier, avec une portée sémantique et une portée syntaxique. Par exemple, le mot « regard » peut se modifier pour devenir « regarder, regarderons, regards, regardant, etc. ». Ce processus interne au lexique est appelé *morphologie*. La morphologie modifie le sens des mots, mais aussi leurs caractéristiques syntaxiques, c'est-à-dire la nature de relations qu'ils entretiennent avec les autres mots. C'est pourquoi l'étude de la syntaxe ne peut se réduire à l'agencement des mots et comprend des éléments de morphologie.

C'est pour désigner cette étude conjointe de la *morphologie* (dans ses aspects syntaxiques) et de la *syntaxe*, étude visant à décrire la formation des énoncés, que l'on parle de *morphosyntaxe*.

Toutes les langues du monde comportent des processus lexicaux et des processus syntaxiques et la part qui relève de l'un et de l'autre varie énormément d'une langue à l'autre. Cette division est en partie artificielle car la frontière entre lexique et syntaxe est le plus souvent liée à l'histoire de l'écriture des langues. C'est la plupart du temps autour de la notion de mot écrit que s'est définie la notion de mot, notion qui définit à son tour lexique et syntaxe. Or cette notion de mot est souvent très difficile à justifier et à formaliser du point de vue linguistique. Ainsi en français, les pronoms personnels postposés dans une construction comme « donne-le moi » ne sont pas considérés comme appartenant au mot « donne ». L'existence d'une graphie avec un tiret est ici un indice qui montre que le lien entre « donne » et « le » est très fort. En espagnol, la même construction se dit « demelo » et s'écrit sans frontière de mot. Littéralement l'expression est : « donne me (moi) le ». Sur la base de la langue écrite, on aurait entre le français et l'espagnol des structures identiques et quasiment similaires dont l'une serait syntaxique (en français) et l'autre serait lexicale (en espagnol). Cette différence n'est pas justifiée du point de vue de l'étude du langage oral, c'est-à-dire sans préconceptions héritées de l'usage de l'écrit (lui-même hérité d'une tradition millénaire largement influencée par l'histoire des langues et de la langue française en particulier).

L'utilisation du concept de morphosyntaxe permet de s'affranchir de ce clivage entre lexique et syntaxe. La morphosyntaxe comporte des éléments et des structures qui modifient les éléments lexicaux de manière plus ou moins proche du radical du mot et qui agencent les éléments lexicaux ainsi modifiés pour créer un énoncé complet. Ainsi, si l'on prend l'exemple du verbe être en français, les personnes du verbe peuvent être gérées de trois manières différentes :

1. sur le radical : /**syi**/ (*suis*, 1^{ère} personne singulier) vs. /**e**/ (*es*, 2^{ème} personne singulier).
2. sur la flexion : /**SƏRɔ̃**/ (*serons*, 1^{ère} personne pluriel) vs. /**SƏRɛ**/ (*serez*, 2^{ème} personne pluriel).

3. sur le pronom personnel¹ : /ty e/ (*tu es*, 2^{ème} personne singulier) vs. /il e/ (*il est*, 3^{ème} personne singulier).

Dans l'exemple ci-dessus, le pronom personnel est ce qu'on appelle un clitique. Il s'agit d'une forme qui ressemble à un mot, qui est séparée du verbe, entre laquelle on peut insérer des éléments en nombre limité (négation, autres pronoms personnels) et qui a un caractère obligatoire (on ne peut l'omettre sans que la forme devienne agrammaticale, sauf en français dans les cas d'impératif ou d'existence d'un groupe nominal sujet). Le clitique fait traditionnellement partie de la syntaxe tandis que les variations flexionnelles font partie de la morphologie syntaxique tandis que les variations de radical appartiennent à la morphologie lexicale. L'ensemble relève de la morphosyntaxe et peut s'unifier dans un même cadre.

La morphosyntaxe en français

En français, la morphosyntaxe s'exprime de manière lexicale, flexionnelle, contextuelle (formes obligatoires comme les clitiques et les mots purement grammaticaux) et positionnelle (formes optionnelles qui concernent l'ordre des groupes de mots), chaque codage pouvant avoir plusieurs variétés. Dans la théorie de la grammaticalisation (Hopper & Traugott, 1997), on définit une relation historique des formes, lexicales < flexionnelles < contextuelles < positionnelles, qui résume l'idée que les modifications les plus internes (les plus proches de la racine d'un mot) sont les plus anciennes dans l'histoire d'une langue et les plus obligatoires. Ainsi les formes du futur simple (*je ferai*) sont plus anciennes que les formes du futur périphrastique (*je vais faire*). Les modifications les plus externes (positionnelles) sont les plus récentes et les plus vivantes, c'est-à-dire les plus faciles à modifier et celles qui servent à créer le plus de nouvelles formes. Par exemple, « trop » remplace « très » chez la plupart des jeunes en région parisienne, mais une telle modification serait peu envisageable dans les flexions d'un verbe.

Une autre propriété des langues est fondamentale pour expliquer l'organisation de la morphosyntaxe en français : il s'agit de l'effet de fréquence. Cet effet dit que les formes les plus fréquentes sont les plus automatisées et les plus stables, lors de l'acquisition du langage comme lors de son utilisation chez l'adulte. Ceci explique la persistance de formes irrégulières lors de l'évolution au cours des siècles et participe à la complexité du système morphosyntaxique du français (Bybee, 2002).

Morphosyntaxe lexicale

| | exemple |
|--|-----------------------------------|
| Variation de temps pour un même verbe (être) | <i>suis – serai – fus – étais</i> |
| Variation de catégorie grammaticale | <i>dormir – somme</i> |

La plupart des variations morphosyntaxiques portant sur des oppositions lexicales permettent de modifier la catégorie d'un mot. Quelques exceptions existent, notamment pour les

¹ Ici nous ne tenons pas compte des marques spécifiques de l'écrit qui sont inaudibles à l'oral. Elles ne permettent en effet pas de savoir, à l'oral, quelle est la personne du verbe. Le français est une des rares langues à posséder un système dont les marques syntaxiques sont plus précises à l'écrit qu'à l'oral. Cette spécificité peut amener à des confusions, pour le chercheur et le clinicien comme pour l'enfant qui apprend à lire et écrire. Il faut prendre soin de ne considérer que les formes orales lors du travail sur les troubles d'acquisition du langage oral.

auxiliaires et le verbe « aller », où des variations lexicales correspondent à des différences de temps de verbe ou de personne du verbe.

La langue française n'est pas une langue très flexible dans la création de nouvelles formes lexicales à partir de formes préexistantes et certaines oppositions entre nom et verbe, nom et adjectif, adjectif et verbe, adverbe et nom, s'expriment de manière lexicale alors que ces oppositions pourraient être seulement flexionnelles (voir ci-dessous) ou positionnelles (c'est le cas de l'anglais par exemple où la transformation d'un nom en verbe ou inversement n'implique qu'une simple modification de la position du mot dans la phrase, sans modification du mot lui-même). On trouve donc un grand nombre d'oppositions lexicales. Par exemple, le nom *repas* ou *poussette*, le verbe *dormir* ou *scinder* ne peuvent être dérivés en verbes ou en noms, et doivent être utilisés avec une forme complexe ou en choisissant une autre entrée lexicale.

Morphosyntaxe flexionnelle

Les variations flexionnelles en français ont trois grands types d'usages : changements de catégorie d'un mot (ou modification sémantique du mot), oppositions entre singulier et pluriel ou entre masculin et féminin des noms, formes verbales (temps et personne).

Changements catégoriels

| exemple | |
|-------------------------------------|---|
| Variation de catégorie grammaticale | <i>modifier – modification</i> <i>marteau – marteler</i> |

Un exemple de variation flexionnelle exprimant un changement de catégorie est *rouge*, *rougir*, *rougeur*. Malheureusement, ces variations n'existent pas pour tous les adjectifs (ni même pour toutes les couleurs, voir par exemple *bleu*, *jaune* ou surtout *violet*). Il est donc difficile de savoir quelles sont les formes correctes et incorrectes. Dans certains cas, les variations sont tellement anciennes qu'elles sont devenues des formes toutes faites qui sont impossibles à recréer et qu'il faut donc connaître par cœur. Par exemple, le lien entre *courir* et *course* ne peut s'étendre à l'ensemble des verbes en *rir* (*ouvrir* et *ouverture*) ni aux mots en *ourse* (*bourse* et *boursicoter*). Également, des modifications très fréquentes ne sont pas généralisables à tous les verbes, par exemple *reste* vs. *rester*, *fête* vs. *fêter*, mais *fixation* vs. *fixer*. Pour les enfants, cela signifie qu'il est difficile d'apprendre des règles pour passer d'un nom à verbe ou inversement. L'acquisition du lexique français repose ainsi largement sur la mémoire, sans utilisation possible ou aisée de règles.

Flexions nominales

| exemple | |
|--------------------|--|
| Variation de genre | <i>joueur – joueuse</i> |
| Variation de sens | <i>bosse – bosselage – bossellement – bosselure – bossette – bossu</i> |

Les variations en genre et en nombre des noms peuvent s'exprimer sous la forme d'une modification du suffixe (ex : *fermier*, *fermière* ou *cheval*, *chevaux*). Les formes du pluriel de noms ne sont pas productives, car anciennes, ce qui veut dire qu'elles doivent pour la plupart

être apprises par cœur. Les formes du féminin sont plus régulières et il est possible de créer de nouvelles formes mais les multiples dérivations existantes peuvent prêter à confusion (par exemple on peut hésiter entre les couples *eur-euse*, *teur-trice* et *eau-elle*).

Flexions adjectivales

| exemple | |
|--------------------|--|
| Variation de genre | <i>vert – verte</i> <i>joli – jolie</i> |

La variation de genre sur les adjectifs est encore très vivante en français pour les adjectifs se terminant par une consonne à l'écrit, mais on se trouve dans le même cas de difficulté de création de règles à l'oral que pour les noms. Les adjectifs se terminant par une voyelle marquent le féminin par un allongement vocalique qui n'est préservé à l'oral que dans certains dialectes du français.

Flexions verbales

| exemple | |
|-----------------------|----------------------------------|
| Variation de temps | <i>danse – dansait – dansera</i> |
| Variation de personne | <i>danse – dansons – dansez</i> |

Une très large partie de la morphosyntaxe flexionnelle porte sur le verbe. Il s'agit des temps verbaux dits simples (en opposition aux temps composés, voir ci-dessous en morphosyntaxe contextuelle). Historiquement, les marqueurs flexionnels du verbe permettent de modifier le temps et la personne. Toutefois, un processus historique de réduction des syllabes finales dans les formes les plus fréquentes des verbes a conduit à une disparition des flexions finales qui servent à marquer la personne. Ces formes subsistent en partie à l'écrit ce qui fait que la différenciation des personnes du verbe est plus claire à l'écrit. À l'oral, au présent, les formes en *-e*, *-es* et *-ent* ont toutes la même prononciation, ce qui fait que les personnes les plus fréquentes des verbes au présent ne se distinguent plus par leurs flexions verbales. Les flexions verbales restent toutefois intactes pour créer les différents temps simples de la langue française, en particulier l'imparfait, le futur et le passé simple. Le subjonctif ne distinguant pas du présent pour les formes régulières, l'influence des flexions sur ce temps verbal est faible. Pour tous les temps verbaux, l'importance des flexions est beaucoup plus grande pour les verbes dits irréguliers, appartenant au troisième groupe, pour lesquels plus de flexions ont gardé une forme distinctive à l'oral.

Morphosyntaxe contextuelle

La morphosyntaxe contextuelle est fondamentale pour constituer en français les groupes nominaux et les groupes verbaux². Elle comprend l'ensemble des formes appelées clitiques (souvent associés au verbe), les formes de négation et d'interrogation, les déterminants et les prépositions, ainsi que certains adverbes.

Le groupe nominal

² Il existe aussi des constructions adjectivales – par exemple *le plus grand* – et adverbiales – par exemple *très fréquemment*.

| | exemple |
|---------------------|--------------------------------|
| Variation de genre | <i>le tour – la tour</i> |
| Variation de nombre | <i>l'enfant – les enfants</i> |
| Variation de rôle | <i>papa– à papa– pour papa</i> |

La morphosyntaxe contextuelle comprend la majeure partie des mécanismes permettant de construire les groupes nominaux. Pour la presque totalité des noms, l'indication de genre n'est disponible que grâce à la présence du déterminant. Ce genre a peu de valeur sémantique, sauf pour les sujets animés, mais a une grande importance dans les opérations d'anaphores des pronoms (lien référentiel entre le pronom et le nom qui lui correspond) et dans la structure des groupes nominaux comportant des adjectifs. Le déterminant permet dans la plupart des cas de marquer le pluriel, la possession, la déictique (désignation dans l'espace). Des formes plus complexes existent pour les opérations modales (tous, quelque, certain, aucun, etc.). La position de l'adjectif antéposé est souvent considérée comme relevant de la morphosyntaxe contextuelle (au contraire de l'adjectif postposé qui relève de la morphosyntaxe positionnelle). En effet, l'adjectif antéposé à l'oral ne prend qu'un nombre réduit de formes, et ne peut se combiner qu'avec certains éléments (plus, moins), ce qui le rapproche dans son fonctionnement d'une forme clitique.

Les prépositions sont également incluses dans les groupes nominaux. Leur position très précise et leur très faible mobilité en font en français des éléments grammaticaux (bien qu'appartenant au lexique) qui n'ont pas la mobilité, par exemple, des adverbes de lieu (même si historiquement et dans beaucoup de langues, ils sont liés). D'autres éléments plus complexes appartiennent aussi au groupe nominal, comme « *le plus* », « *très* », etc.

Le groupe verbal

| | exemple |
|-----------------------|---|
| Variation de temps | <i>a dansé – avait dansé – aura dansé</i> |
| Variation de personne | <i>je danse – tu danse – il danse – elle danse – on danse</i> |
| Variation d'aspect | <i>je danse – j'ai dansé – je vais danser</i> |
| Variation modale | <i>je danse – je veux danser – je dois danser – je peux danser – je fais danser</i> |
| Négation | <i>je danse – je (ne) danse pas</i> |

Comme pour le groupe nominal, la majeure partie des variations verbales en français relève de la morphosyntaxe contextuelle. Les flexions verbales qui existent toujours en français oral correspondent pour la plupart à des temps rares ou des formes irrégulières. Plus de 90% des formes verbales que l'on trouve chez l'adulte et souvent 100% des temps que l'on trouve chez l'enfant sont produits en utilisant un auxiliaire (temps composés) ou un verbe modal, donc en morphosyntaxe contextuelle. C'est la même chose pour les personnes et le nombre dans le verbe. Presque 100% des formes utilisées à l'oral ne se différencient qu'avec les pronoms personnels : les formes *je, tu, il, elle, ils, elles, on*, et *ça* utilisent toutes la même forme du

verbe à l'oral (à l'exception du pluriel pour les verbes irréguliers). Enfin, la négation, mais aussi l'interrogation, n'existe en français que sous forme de morphosyntaxe contextuelle (ou de variation prosodique).

Les propriétés morphologiques contextuelles du verbe peuvent être divisées en quatre grandes parties :

Variations d'aspect

Les variations aspectuelles sont souvent considérées comme les variations verbales les fondamentales dans la plupart des langues. Il s'agit de variations qui portent sur la nature du « procès » décrit par le verbe à un moment donné, vu de manière interne. Le procès en linguistique correspond à l'ensemble des valeurs sémantiques d'un verbe (ou prédicat verbal). Par exemple, le procès peut être statique ou dynamique, et s'il est dynamique il peut être en cours, achevé, sur le point de commencer. Cette vue interne s'oppose à un repère externe, temporel par exemple, comme avec les variations de temps (voir ci-dessous). *Courir* par exemple, peut être en train de se dérouler, et on utilisera les formes *je cours* ou *je suis en train de courir*. *Je cours* est ambigu car il peut aussi être utilisé pour la répétition d'une action dans le temps : *tous les jours je cours acheter mon pain* (une langue comme l'anglais a ici deux formes différentes, *I'm running* et *I run*). Les processus peuvent être terminés, comme *ça y est, j'ai couru 30 minutes*, ou potentiels comme *c'est le départ du marathon je vais courir doucement pour tenir jusqu'à la fin*. Ces formes aspectuelles, qui correspondent à des procès différents, peuvent être combinées avec le passé ou le futur, comme *c'était le départ du marathon j'allais courir doucement pour tenir jusqu'à la fin* et *quand j'aurai couru 30 minutes, j'accélérerai*. On utilise aussi en français pour marquer l'aspect des auxiliaires modaux (*venir de, en train de*), des préfixes (*re-* ou *dé-* par exemple dans *faire, refaire, défaire*) qui permettent de noter la réplication, l'inversion, etc.

Variations de temps

Les variations de temps correspondent à une référence externe à l'action désignée par le verbe, en fonction d'un référentiel temporel. Les temps du verbe permettent de situer l'action dans le passé, le futur, le présent, par rapport au temps présent. Ces positionnements dans le temps peuvent aussi être relatifs, un événement passé ou futur peut en précéder ou en suivre un autre. Comme les événements passés sont par définition terminés et les événements futurs sont potentiels (puisque non commencés), il est possible d'utiliser les marques temporelles comme marques d'aspect, ce qui est le cas en français. Au contraire du français, certaines langues n'ont que des formes aspectuelles qui sont utilisées pour décrire des variations temporelles.

La plupart des formes fréquentes de marques temporelles en français utilisent des auxiliaires (passé composé, futur proche). Elles relèvent donc de la syntaxe contextuelle. Comme les auxiliaires les plus courants sont très simplifiés, parfois réduits à un phonème (/a/, /e/, /ø/), ils ne se distinguent pas en complexité des marques flexionnelles.

Variations modales

Les variations modales ne doivent pas être confondues avec les modes (indicatif, subjunctif, impératif). Les variations de mode, en particulier entre indicatif et subjunctif relèvent plutôt des variations temporelles (la signification de l'opposition indicatif-subjunctif en français est cause de débat chez les grammairiens – Wilmet, 2003).

Les variations modales relèvent de deux grandes catégories. Une variation portant sur l'énonciation correspond aux valeurs assertive (*Pierre chante*), interrogative (*Pierre chante-t-il ?*) et injonctive (*Pierre, chante !*). Cette dernière forme correspond à l'impératif, classiquement considéré comme un mode. Les formes assertives et interrogatives, de par la

modification de position du pronom personnel, relèvent de la morphosyntaxe contextuelle. Les formes injonctives aussi, mais de manière indirecte par l'absence du pronom personnel. Une autre variation modale correspond aux coverbes, ou auxiliaires de mode, comme *devoir*, *pouvoir*, *savoir*, *faillir*, *vouloir*, *faire* et *laisser*. Toutes ces formes ont en commun l'usage d'un auxiliaire suivi d'un infinitif. Elles relèvent de constructions contextuelles car il est impossible d'inverser les deux verbes (*je peux chanter* vs. **je chante pouvoir*). Ces variations apportent des valeurs de vérité logique aux verbes (au prédicat du verbe), par exemple nécessité, possibilité, impossibilité, contingence, ...

La négation (formes en *pas*, en *plus*, en *jamais*, ...) pourrait aussi être classée dans les modes, même si l'origine historique des formes n'est pas la même. Sa structure et sa fonction sont très proches des formes modales (certaines langues comme l'anglais passent par les formes modales *don't* pour exprimer les formes verbales de la négation).

Pronoms personnels

Le français possède un grand nombre de pronoms dits personnels ou démonstratifs (*ça*, *cela*, *ceci*) dont l'usage au côté du verbe est obligatoire, à l'exception des cas d'impératifs ou de phrases affirmatives comportant un sujet lexical. C'est ce caractère obligatoire (du sujet) et leur usage limité en dehors du verbe (réservé aux pronoms démonstratifs) qui situent ces pronoms dans la morphosyntaxe contextuelle.

Les pronoms sujet permettent d'indiquer la personne (*je*, *tu*, *il*), le nombre (*il*, *ils*) et le genre (*il*, *elle*). *On* est un pronom personnel indéfini. Enfin, il existe des pronoms personnels autre que sujet : objet (*le*, *la*, *les*), objet indirect (*lui*, *elle*, *leur*, *leurs*). Ces autres pronoms (ainsi que les pronoms réflexifs) ont des positions obligatoires strictes, phénomène typique de la morphosyntaxe contextuelle.

Morphosyntaxe positionnelle

| | exemple |
|-------------------------|--|
| Variation positionnelle | <i>Chirac a battu Jospin – Jospin a battu Chirac</i> |

La morphosyntaxe positionnelle se différencie de la morphosyntaxe contextuelle en ce qu'elle manie des éléments qui peuvent être produits de manière isolée. Ces éléments peuvent être des simples mots, mais souvent sont des groupes de mots construits de manière flexionnelle et contextuelle. Par exemple, le sujet ou l'objet du verbe (lorsqu'ils ne sont pas réduits à des pronoms) dépendent de la position des groupes nominaux par rapport au groupe verbal. Chaque groupe de mot pourrait, dans un contexte approprié et parfois avec des modifications minimales, être utilisé isolément. Mais leur ensemble, en fonction de leur position, apporte un sens nouveau.

Dans beaucoup de systèmes linguistiques, on utilise plutôt le terme syntaxe que morphosyntaxe pour décrire ces propriétés. Malgré tout, il y a un continuum, certains agencements positionnels étant très figés et très courants, d'autres plus rares et plus souples de maniement. On peut voir la morphosyntaxe positionnelle comme un prolongement de la morphosyntaxe qui permet de construire un énoncé complet. La limite entre morphosyntaxe et composition des énoncés entre eux est difficile à cerner, mais on peut considérer que relève au minimum de la morphosyntaxe la réaction du verbe, c'est-à-dire la manière dont tous les compléments du verbe (sujet, objet, agent, circonstanciels) sont organisés autour du verbe. Le statut des autres éléments de la phrase est considéré comme relevant de la syntaxe ou de la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste, 1990, 1997).

L'usage de la morphosyntaxe positionnelle diffère de manière importante d'une langue à l'autre. En anglais, les positions des recteurs du verbe sont très strictes. En français, ou en italien, il y a une souplesse beaucoup plus grande et les positions (cas d'inversion ou de

dislocations) permettent de marquer l'insistance, le thème (ou topic) ou de réaliser des effets de style.

La morphosyntaxe dans l'acquisition du langage (en français)

La phase initiale

À partir de la production des premiers mots de l'enfant (entre 9 mois et 15 mois³) et pendant plusieurs mois (jusqu'à l'âge de 16 à 24 mois), l'enfant produit des mots isolés sans marque morphosyntaxique. On ne saurait même parler de syntaxe lexicale à ces âges car on ne trouve jamais deux mots proches faisant partie d'un même paradigme syntaxique (comme par exemple *est* vs. *sommes*).

À partir de l'âge de 16 à 24 mois, l'enfant commence à complexifier les formes qu'il produit et à combiner des paires de mots. Cette complexification amène à la production de « fillers » (Veneziano & Sinclair, 2000). Ces petits éléments prélexicaux ou préverbaux vont progressivement passer d'une simple voyelle, produit en lieu et place d'une marque syntaxique (par exemple /əgʁy/ pour *une grue* ou /ə/ est une réduction de /yn/) à une forme qui ressemble beaucoup à la forme syntaxique attendue (par exemple /avaʃ/ pour la vache et /efe/ pour elle fait). On considère que dans les premiers cas (/əgʁy/), l'enfant n'a pas encore de capacités syntaxiques car les éléments produits sont indépendants de la catégorie des mots.

Dans le deuxième cas (/avaʃ/ et /efe/), l'enfant différencie les formes qui précèdent les noms et les verbes et donc on peut ainsi dire qu'il rentre dans la morphosyntaxe (ici contextuelle). Parallèlement au développement des fillers, l'enfant produira des formes (le plus souvent des verbes) assez complexes pour comporter une flexion comme /mãʒ/ (mange) et /mãʒe/ (mangé ou manger). Dans un premier temps, l'enfant ne produit qu'une seule des deux formes. Dans un second temps il devient capable de produire les deux formes et d'opposer leurs sens. On pourra alors dire qu'il est rentré dans la morphosyntaxe flexionnelle.

Enfin, l'enfant durant cette période commence à combiner des mots entre eux. Toutefois l'ordre des combinaisons peut souvent être variable. On trouvera aussi bien « maman donne » que « donne maman » sans qu'il soit facile de déterminer la cause de l'un ou l'autre des deux ordres. Il est donc difficile d'affirmer qu'à cet âge les enfants commencent à utiliser une morphosyntaxe positionnelle, même s'ils peuvent en donner l'impression.

La multiplication des formes

À partir de l'âge de 20 à 30 mois, les enfants rentrent dans une phase de développement intense des éléments les plus courants de la morphosyntaxe. Cette phase dure au moins jusqu'à l'âge de 3 ans à 3 ans et demi. À la fin de cette phase, l'enfant donne, au moins dans ses productions les plus complexes, l'impression d'un langage presque adulte (du point de vue morphosyntaxique). Par exemple, alors qu'à 2 ans, un petit pourcentage (environ 20 à 30%) de ses noms étaient précédés d'un article, ils le sont presque tous à 3 ans. Le même accroissement se retrouve dans les productions de pronoms personnels. Les premières prépositions sont utilisées systématiquement (à, de, dans). L'ordre des mots dans l'énoncé est

³ Les âges donnés sont des fourchettes qui concernent la plupart des enfants ayant un développement aisé du langage. Les variations que l'on trouve effectivement sont encore plus importantes, même en ne considérant que le cas des enfants ayant à terme un développement « normal » du langage.

devenu régulier et suit celui de l'adulte, les formes verbales les plus courantes (présent, futur proche, passé composé) sont totalement maîtrisées et les temps plus rares comme le futur simple et l'imparfait apparaissent.

Il faut toutefois retenir que durant cette période seuls les éléments les plus fréquents sont vraiment maîtrisés et que la longueur moyenne d'énoncé n'atteint pas encore des valeurs de plafond (à 3 ans on a une valeur de 3,83 qui passera à 4,52 à 4 ans – Le Normand, Parisse et Cohen, 2008).

La complexification

Après l'âge de 3 ans, le développement morphosyntaxique n'est pas terminé. C'est à cet âge que se multiplient les prépositions moins courantes, que se généralise l'usage des pronoms relatifs, des temps verbaux les plus rares, l'usage des verbes modaux. Cette complexification se continuera jusqu'à l'âge scolaire et au-delà. C'est aussi à cet âge que commence à apparaître un grand nombre de surgénéralisations syntaxiques (*render* au lieu de *rendre*), qu'apparaissent des erreurs d'utilisation de l'article⁴ (qui sont un type de surgénéralisation). On peut donc penser que c'est à cet âge que, hormis pour les formes les plus courantes, l'enfant commence à passer d'un usage très stéréotypé, essentiellement basé sur des formes très courantes ou des formes toutes faites, à un usage plus souple qui implique la connaissance de beaucoup de règles (ou pseudo-règles, selon les théories syntaxiques). Cette connaissance est fondamentale pour arriver à construire des énoncés longs, avec plusieurs imbrications, mais aussi pour construire un récit, pour pouvoir acquérir l'écrit et d'une façon générale évoluer vers un langage pleinement adulte.

Conclusion

Cette présentation succincte n'a d'autre but que de sensibiliser à la variété des champs qui correspondent à la morphosyntaxe. On consultera Wilmet (2003) pour une description complète de la grammaire adulte à laquelle l'enfant arrive normalement à la fin de son apprentissage scolaire. Il convient surtout de retenir que la morphosyntaxe couvre un ensemble de champs variés comprenant des processus lexicaux, flexionnels, contextuels et positionnels. Chez l'enfant, tous les niveaux apparaissent et se développent en même temps. Ces niveaux correspondent à une intégration plus ou moins importante des processus syntaxiques dans la langue en fonction de l'histoire de cette langue (la grammaticalisation est un processus diachronique qui modifie au cours du temps le degré d'intégration des formes grammaticales – voir Hopper et Traugott, 1993). On retiendra que l'organisation de ces niveaux est très variable d'une langue à l'autre, et que le français possède des variations à tous les niveaux.

L'étude de la morphosyntaxe et de son développement est très importante car il s'agit d'un passage obligé dans l'acquisition du langage. Tous les enfants ayant des troubles du langage démontrent des difficultés dès le début de l'acquisition de la morphosyntaxe. En effet, quelle que soit la nature de leurs difficultés, leur développement morphosyntaxique en souffre. Certains enfants, notamment ceux souffrant de troubles phonologico-syntaxique, ont des problèmes majeurs dans ce domaine du langage.

⁴ Ces erreurs sont très rares chez les jeunes enfants (avant trois ans), mais l'importance des variations individuelles amène certains enfants à les produire de manière plus précoce. Ce facteur « variation » s'applique à tous les processus en œuvre lors de la phase de complexification, les différences individuelles tendant à croître et non à diminuer avec l'âge.

Références

- Blanche-Benveniste, C. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.
- Bybee, J. (2002). *Phonology and language use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hopper, P. J. & Traugott, E. C. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Le Normand, M.-T., Parisse, C. & Cohen, H. (2008). Lexical diversity and productivity in French preschoolers: developmental, gender and sociocultural factors. *Clinical Linguistics and Phonetics* 22, 47-58.
- Robert, P. *Le petit robert, édition 1996*, Eds. A. Rey & J. Rey-Debove, Le Robert, France.
- Veneziano, E. & Sinclair, H. (2000). The changing status of 'filler syllables' on the way to grammatical morphemes. *Journal Of Child Language* 27, 461-500.
- Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.